



Sections de Haute-Garonne

Horaires d'ouverture au public à la DRFIP 31 au 1^{er} janvier 2015 Passage en force et diktat de la Direction ! Pétition unitaire pour la transparence et le dialogue !

En lien avec la Démarche Stratégique, la Direction Générale s'engage de façon antidémocratique dans un processus de réduction des horaires d'ouverture au public.

Sous couvert de réponse à l'amélioration des conditions de vie au travail, la Direction locale répond avec zèle à cette demande.

Contrairement aux engagements émis par le DRFIP de la Haute-Garonne, les personnels et leurs organisations syndicales se trouvent devant le fait accompli. Ils ne peuvent cautionner un tel processus tant sur le fond que sur la forme.

De plus la Direction Générale poursuit la destruction des missions et services par la mise en œuvre pure et simple de la démarche stratégique.

Les Directions locales ont envoyé cet été à la Centrale leur projet de déclinaison locale de la démarche stratégique :

- fermeture de trésoreries de proximité tant en milieu rural que péri-urbain,
- fusion des SIE et SIP existant sur un même site,
- départementalisation, voire régionalisation de missions
- finalisation de la fusion SIP-CDIF, ...

Au titre du PLF 2015, ce sont 16 emplois qui vont être à nouveau supprimés en Haute-Garonne, s'additionnant aux près de 50 emplois vacants de catégorie C et B.

A cela s'ajoute la diminution croissante des moyens de fonctionnement des services.

Les personnels soussignés demandent :

- l'arrêt de la mise en œuvre de la circulaire nationale du 22 octobre et de la note de service locale du 7 novembre sur les modifications des horaires d'ouverture au public en Haute-Garonne,
- un bilan contradictoire sur l'accueil sous toutes ses formes : physique, téléphonique, mail, courrier,
- une étude d'impact des fermetures de l'accueil physique proposées par la DRFIP 31 sur les autres formes d'accueil (téléphonique, mail, courrier),
- un processus de discussion, tant en local que national, sur l'accueil : doctrines d'emplois, ergonomie de travail, rémunération, conditions de travail,
- la transparence sur le régime indemnitaire lié à l'accueil et son devenir : prime d'accueil et prime de caisse,
- une consultation démocratique par le vote des personnels sur l'accueil : horaires (horaire de début et de fin, pause méridienne, aménagement horaires lors des échéances) et jours d'ouverture site par site,
- l'arrêt des suppressions d'emplois et de la démarche stratégique,
- la communication du projet 2016-2018 de la déclinaison de la démarche stratégique en Haute-Garonne. La DRFIP de Haute-Garonne doit jouer la transparence.

